Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-200084945-20261015-TE_CS01_OCT26-DE

S3Tec
Tri, Traitement, Transition écologique et circulaire

DELIBERATION

Du Jeudi 15 octobre 2026
***Date convocation* : 05/10/2026**

Le Comité Syndical, légalement convoqué le cinq octobre 2026, s'est réuni, le jeudi quinze octobre deux mille vingt-six à 18h30, à CHATEAUBOURG.

Nombre de délégués :	**37**	**Nombre de délégués présents :**	**21**
Quorum :	**19**	**Nombre de pouvoirs :**	**2**

Etaient Présents :

Délégués Titulaires :
M. Daniel BALLUAIS (Smictom PDF), M. Olivier BARBETTE (Smictom PDF), M. Claude HERVE (Smictom PDF), M. Rémy LEBANSAIS (Smictom PDF), Mme Mélanie MONTEMBAULT (Smictom PDF), M. Manuel RIBEIRO (Smictom PDF),
Mme Kristelle JUILLET (Smictom PDV), M. Philippe LEGAY (Smictom PDV), M. Jean-Luc LEVESQUE (Smictom PDV),
M. Frédéric CLERMONT (Smictom SE35), M. François-Xavier DE BLIGNIERES (Smictom SE35), M. Jérémie DROUILLE (Smictom SE35), Mme Patricia LE GOFF (Smictom SE35), M. Lionel LE MIGNANT (Smictom SE35), M. Ludovic LE SQUER (Smictom SE35), Mme Sabrina LEGGERI (Smictom SE35), M. Bruno LINNE (Smictom SE35), M. Patrick ROBERT (Smictom SE35), M. Bruno VETTIER (Smictom SE35),

Délégués suppléants : M. Bertrand DESILLE (DS Smictom SE35) remplace Mme Fabienne BELLOIR (DT Smictom SE35), M. Gilles THOMAS (DS Smictom SE35) remplace M. Antoine DURAND (DT Smictom SE35).

Pouvoir : M. Emmanuel HOUDUS (Smictom PDF) a donné pouvoir à M. Daniel BALLUAIS (Smictom PDF), M. Nicolas BILLY (Smictom PDV) a donné pouvoir à Mme Kristelle JUILLET (Smictom PDV).

Arrivée en cours de séance : /

Départ en cours de séance : /

Assistait également à la réunion : /

Etaient absents excusés : M. Dominique FROC (Smictom PDF), M. Hervé GILLARD (Smictom PDF), M. Alain GUINNEBAULT (Smictom PDF), M. Emmanuel HOUDUS (Smictom PDF), M. Nicolas BILLY (Smictom PDV), Mme Chrystèle BRUNARD (Smictom PDV), M. Bernard FERRAND (Smictom PDV), M. François LE MERLUS (Smictom PDV), M. Nicolas PASDELOU (Smictom PDV), Mme Myriam RABANNE (DT Smictom PDV), Mme Fabienne BELLOIR (Smictom SE35), M. Antoine DURAND (Smictom SE35), M. Patrice EON (Smictom SE35), Mme Marielle MURET-BAUDOIN (Smictom SE35), M. Arnaud VOISINNE (Smictom SE35),
M. Jean-François BUFFET (Smictom PDF), M. Daniel CORVAISIER (Smictom PDF), Mme Patricia DESANNAUX (Smictom PDF), Mme Sylvie GALODE (Smictom PDF), Mme Maryvonne HUBEAU (Smictom PDF), Mme Christelle TEXIER (Smictom PDF), Mme Chrystèle NOEL (Smictom PDV), M. Stéphane DOUABIN (Smictom SE35), Mme Françoise HEULOT (Smictom SE35),

Secrétaire de séance : M. Olivier BARBETTE (Smictom PDF)

Lionel LE MIGNANT
PRESIDENT
20 oct. 2026

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-200084945-20261015-TE_CS01_OCT26-DE

S3Tec
Tri, Traitement, Transition écologique et circulaire

COMITÉ SYNDICAL 15 octobre 2026

DELIBERATION N°TE CS01
1.1 Marchés Publics

OBJET : OMR – Marché d'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études et travaux de l'UV2R (24VF48) : avenant 1 avec INDDIGO

M. Ludovic LE SQUER, Vice-Président « Valorisation énergétique » expose :

S3T'ec a contractualisé avec la Société INDDIGO un marché d'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études et travaux de l'UV2R : Délibération du Bureau syndical en date du 27.02.2025 pour un montant de 145 200 € H.T.
La mission se décompose en deux phases :

- Mission d'assistance pour le suivi des études ;
- Mission d'assistance pour le suivi des travaux ;

Dans le cadre du suivi technique du projet UV2R, les parties ont convenu d'augmenter les réunions en présentiel à compter de juillet 2026 et ce jusqu'à la réception finale des travaux.
Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'S3T'ec d'intégrer cette modification à travers un avenant (en pièce jointe) :
Plus-value estimée à 22 800 € H.T, soit 15.70 % du montant du marché.
Il est également proposé d'ajuster l'échéancier de paiement afin que le prestataire puisse être rémunéré au service fait et non plus à la fin de chaque phase qui pour certaines ont une durée de trois ans.

La Commission des Marchés passés en Procédure Adaptée (CMAPA) s'est réunie le Jeudi 15 Octobre 2026 afin de se prononcer sur le projet d'avenant à intervenir avec INDIGGO.
Considérant l'avis favorable de la CMAPA,

LE PRESIDENT INVITE LE COMITE SYNDICAL A SE POSITIONNER SUR L'AVENANT 1 PROPOSE.

Au vu des éléments présentés,

Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- **D'ADOPTER l'avenant 1, tel que présenté,**
- **D'AUTORISER le Président, ou son représentant à signer et notifier l'avenant 1 à intervenir avec INDDIGO pour le marché d'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études et travaux de l'UV2R (24VF48), ainsi que tous documents s'y afférents.**

Présents : 21
Pouvoir : 2
Nombre de votants : 23
Nombre de voix pour : 23
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,

S3Tec

Le Président,
M. LE MIGNANT Lionel